

AVIS DE MARCHE

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Réalisation d'une installation photovoltaïque sur la toiture terrasse du gymnase Leclerc
- 2.2) **Code CPV principal** : 45261215 - Travaux de couverture de panneaux solaires
- 2.3) **Type de marché** : Travaux

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : NC
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variantes** : Oui
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : Formation technique en électricité obligatoire + puissance minimale de 70 kWc
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : 8 mois + 12 mois GPA
- 3.8) **Modalités de financement** : Fonds propres
- 3.8) **Allotissement** : Non

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres** : 90 jours
- 4.2) **Type de procédure** : MAPA
- 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier** : 2024-035
- 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
- 4.5) **Date et heure limite de réception des offres** : 21/02/2025 à 12h00
- 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

5.7) **Candidature** : Voir RC

5.8) **Offre** : voici les critères de sélection des offres

Critères et sous-critères	Pondération
Valeur technique	37%
<p>Qualité des équipements mis en œuvre – fiches techniques des produits</p> <p><i>Le candidat devra préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conformité au cahier des charges des produits et matériaux - Fiches techniques des principaux équipements (panneaux, onduleurs) - Durée de vie des panneaux et des onduleurs (garanties contractuelles), - Garanties de puissances des panneaux - Qualité des accessoires non décrits au cahier des charges 	11%
<p>Méthode et moyens d'organisation du chantier, prise en compte des contraintes</p> <p><i>Le candidat devra préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyens organisationnels et techniques pour réaliser le chantier, méthodologie - Moyen organisationnel pour respecter le planning général, et pour pallier les décalages induits par des problématiques de chantier 	10%
<p>Moyens humains disponibles pour le chantier, qualifications</p> <p><i>Le candidat devra préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre & composition des équipes par qualification professionnelle et par nature de prestation - Moyens pour améliorer la santé au travail et prévenir les maladies professionnelles / Moyens mis en œuvre pour éviter les accidents du travail. - Appel à sous-traitants : déclaration des prestations que l'entreprise souhaiterait sous-traiter, et justification 	8%
<p>Références d'installations similaires</p> <p><i>Le candidat devra préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste de références d'installations similaires en nature et en taille. Rôle de l'entreprise dans ces réalisations 	8%
<p>Prix : Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération. Les candidats devront fournir obligatoirement une décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), sinon l'offre sera considérée comme incomplète et rejetée comme irrégulière.</p>	35%
Performance en matière de protection de l'environnement	28%
<p>Efficacité énergétique maximisée</p> <p><i>Le candidat devra préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Productible annuel estimé (kWh/an) documenté (simulation, calcul) 	15 %

<p>Recherche d'une empreinte carbone réduite</p> <p><i>Le candidat devra préciser le bilan carbone des modules proposés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Inférieur à 450kgCO₂/kWc, 5 points - 450-500 kgCO₂/kWc, 3,5 points - 500-550 kgCO₂/kWc, 2,5 points - Supérieur à 550 kgCO₂/kWc, 1 point <p><i>Justificatifs à fournir lors de votre réponse au marché (Fiches techniques, fiches fournisseurs, certification ISO, rapport ou document d'un tiers...)</i></p>	8 %
<p>Recyclabilité des équipements</p> <p><i>Le candidat devra préciser :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de recyclabilité des principaux composants (panneaux, onduleurs, etc) - Filière(s) de recyclage identifiée(s) 	5 %

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation :** Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>
 Cette demande doit intervenir au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres.
 Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 5 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
 Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

6.2) **Procédures de recours et de médiation :** Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation

6.3) **Date d'envoi du présent avis :** 07/01/2025

Fait à Schiltigheim, le 07/01/2025

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Manon PEREIRA
*Cheffe du service de la commande publique, des affaires
juridiques et des assurances*